

**Navire de la Garde côtière canadienne (NGCC) de type 1100 – Renouvellement du système de propulsion****Q26. NGCC *Ann Harvey*, accès à la salle des machines -**

Est-ce que la voie d'accès qui a été découpée dans la coque restera ouverte pour permettre l'installation des nouveaux cycloconvertisseurs et est-ce que l'entrepreneur peut utiliser cette voie d'accès pour l'exécution des travaux? Est-ce que la GCC sera responsable de la réparation et de la remise en état de l'accès à la coque actuel?

**R26.** Non. L'accès actuel pour la dépose du moteur de propulsion sera fermé d'ici mars 2017.

**Q27. L'accès à la salle des machines pour le reste des navires T1100 de la GCC-**

Afin de retirer et d'installer les cycloconvertisseurs de façon sûre et économique pour la Couronne, est-ce que TPSGC ou GCC serait disposé à effectuer ces travaux pendant que les navires sont en cale-sèche?

**R27.** Tous les soumissionnaires doivent proposer un prix pour effectuer les travaux alors que le navire est à quai à la base de la GCC. Il faudra faire passer l'équipement existant et le nouvel équipement du haut vers le bas. Les entrepreneurs sont responsables et libres de créer leur propre trajet qui convient le mieux aux dimensions de leur équipement.

Le trajet « type » à privilégier pour l'ensemble de l'équipement serait d'utiliser la ou les cloisons temporaires de la salle des machines au-dessus des moteurs principaux et puis d'installer l'équipement entre les salles de convertisseurs en passant entre les moteurs principaux n° 1 et n° 2 (bâbord et central) et en découpant un trou d'accès sur mesure dans la cloison A60 derrière les moteurs principaux dans la salle de convertisseur. Il est possible d'utiliser des poutres en « I » de 1 tonne situées dans la salle des machines. L'entrepreneur devra fournir son propre engin de levage.